L'INFO Municipale

Municipalité de Labelle

Volume 25 - Numéro 8
6 août 2014

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Je saisi l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de Labelle qui ont profité du 1er juillet dernier pour venir s'établir dans notre beau village. Prenez quelques minutes de votre temps pour venir vous informer des différents services qui sont disponibles dans notre municipalité en vous présentant à l'Hôtel de ville ou au bureau d'accueil touristique.

Nous vous avions entretenu dans une autre parution du projet culturel « Citoyens, on vous attend ». Jusqu'à présent personne ne s'est manifesté. Je vous le représente donc : En marge de son entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications, la MRC des Laurentides continue sa démarche visant à rassembler les citoyens, les artistes et les municipalités autour de projets novateurs en développement culturel. Cette année, la MRC lance 3 nouveaux projets de médiation culturelle, dont un à Labelle. La médiation culturelle est le rapprochement entre la démarche de l'artiste professionnel et le citoyen via la réalisation d'un projet avec la communauté. Notre projet sera une installation sonore dans laquelle on entendra les citoyens s'exprimer sur le parc René Levesque. Que tous ceux qui veulent participer contactent Mme Belinda Proulx, directrice du Service des loisirs et de la culture. La rencontre avec l'artiste est prévue pour le 14 août à 19 heures à la salle Valiquette.

Une rencontre s'est tenue sur le chantier du poste Joly où se situent les transformeurs d'Hydro-Québec avec les responsables pour faire le point sur la décontamination. Nous avons été informés que 96% de l'huile a été retirée. Un volume de 1677 tonnes de substrats a été transporté par 110 camions, le tout, au coût de 500 000 $. Hydro-Québec s'engage à nous fournir le rapport des experts qui ont supervisé les travaux lors de sa réception.

Les travaux de remise en état du parc linéaire le P'tit Train du Nord ont débuté le 7 juillet dernier sur le tronçon de Labelle à Mont-Tremblant. Il s'agit d'un projet de collaboration entre trois municipalités soient Labelle, La Conception et Mont-Tremblant, ainsi que de la MRC des Laurentides et de la Corporation du parc linéaire. Les trois municipalités ont fourni certains équipements (camions, niveleuse, rétrocaveuse) et le personnel, la MRC, a fourni le coût du matériel, et la Corporation, les autres équipements et la gérance des travaux.

Le 11 juillet avait lieu la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant à Labelle. Lors de cette rencontre, les projets que le Parc met de l'avant pour répondre à la nouvelle exigence du gouvernement, ont été présentés. Il s'agit d'une révision complète du travail effectué, allant des heures d'ouverture et de fermeture, jusqu'à revoir des services peu ou pas utilisés. Lors de cette rencontre, nous en avons profité pour faire visiter le secteur du Lac Caché aux participants (voir photo). Plusieurs en était à leur première visite et nous avons pu constater le réaménagement du site de camping ainsi que l'ajout de tables de pique-nique neuves et la réfection des toilettes sèches.

Sur la photo de gauche à droite:
M. Joé Deslauriers, maire de la Municipalité de Saint-Donat, Mme Sylvianne Marchand, directrice de la SEPAQ, M. Gilbert Brassard, maire de la Municipalité de Labelle, Mme Céline Beauregard, mairesse de la Municipalité de La Macaza et Mme Danielle St-Laurent, mairesse de la Municipalité de Lac-Supérieur.

Le 15 juillet à la Régie des déchets de la Rouge, nous avons procédé à la signature de la première convention collective. De plus, nous avons inauguré la salle des employés entièrement rénovée.

C'est le 16 juillet dernier que se tenait le conseil d'administration de la Régie et en voici un bref résumé :
Pour les matières organiques (collecte et traitement), la phase 1 reçoit une bien bonne réponse des utilisateurs, entraînant ainsi l'acceptation de passer à la phase 2, soit l'intégration d'autres municipalités. Pour le PGMR (plan de gestion des matières résiduelles), la première partie a été déposée et sera présentée au prochain Conseil pour acceptation. Un plan de communication a été accepté pour sensibiliser les utilisateurs de blocs appartements afin qu'il y ait un tri des matières et favoriser les écocentres, en les avisant que bientôt des amendes seront imposées si des correctifs ne sont pas apportés.

Je vous exhorte à la plus grande prudence sur l'eau et les routes et vous souhaite à tous, une bonne fin d'été.

Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 JUILLET 2014

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 juillet 2014.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres relatif l'achat d'abrasif (sable) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2014-2015 ainsi que d'un autre pour les réparations de pavage sur le boul. Curé-Labelle.

Le déploiement d'Internet haute-vitesse au lac Labelle connaît un vif succès. Au 30 juin, déjà 35 branchements avaient été réalisés et ce n'est pas fini car, à ce jour, une cinquantaine de demandes ont été présentées. Tel que convenu, le conseil a autorisé le paiement des sommes dues à Filau (Fibres Internet Laurentides), soit 1 750$, représentant la part de la Municipalité dans ces branchements.

Travaux publics

Des mandats ont été accordés respectivement à Asphalte Bélanger et R. Loiselle inc. pour la réparation de l'asphalte et des bordures de ciment suite aux travaux d'aqueduc réalisés ce printemps face au parc René-Lévesque.

Un mandat a également été accordé à Location B.V. inc. pour la réalisation du fauchage des abords des chemins municipaux.

Urbanisme et environnement

Quatre demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale ont été présentées et acceptées par le conseil :

- La demande numéro 2014-019, secteur Noyau villageois, pour le remplacement des portes, le remplacement des fenêtres actuelles par des fenêtres à guillotine et le remplacement du revêtement extérieur de la façade en canexel ou autre revêtement semblable de qualité égale ou supérieure, de couleur beige ou de teinte semblable, en évitant la couleur blanche, le tout, tel que présenté pour la propriété du 14 à 20, rue du Pont (lots 128-P, 129-P et 130-P, du cadastre du Village);
- La demande numéro 2014-020, secteur Noyau villageois, pour le remplacement des briques rouges du revêtement extérieur par des briques de couleur grise et la modification de la marquise de l'entrée principale, le tout, tel que présenté pour la propriété située au 155, rue du Collège (lots 16-78-P, 16-79-P et 16-80-P, du cadastre du Village);
- La demande numéro 2014-021, secteur Noyau villageois, pour le remplacement du revêtement extérieur en bois ou canexel de couleur brune foncée et le remplacement des fenêtres avec un pourtour noir, pour la propriété située au 11, rue Bélanger (lot 16-22, du cadastre du Village);
- La demande numéro 2014-022, secteur Gare, pour peinturer le revêtement extérieur de l'ensemble du bâtiment principal et du garage par l'un ou l'autre des choix de couleurs et de peinturer d'une autre couleur le pourtour de la toiture et des galeries, le tout, tel que présenté à la propriété du 393 et 395, rue de la Gare (lot 221, du cadastre du Village).

Enfin, le conseil a comblé tous les postes disponibles au Comité consultatif d'urbanisme en y nommant M. Jean Dostaler.

Loisirs et culture

Le conseil a autorisé, encore cette année, la conclusion d'une entente entre l'Association des propriétaires du lac Joly et la Municipalité concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Joly dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation de la myriophylle et autres espèces exotiques.

Il a également été décidé d'autoriser la tenue d'un barrage routier aux intersections de la rue du Pont et du boulevard Curé-Labelle le 10 octobre prochain afin d'amasser des fonds pour les activités des adolescents de Labelle.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil du 21 juillet 2014.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire aura lieu **lundi le 18 août 2014.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021

Réseau Wi-Fi

Vous pouvez vous connecter au réseau Internet sans fil en tout temps, même lorsque la bibliothèque est fermée. À l'extérieur de la bibliothèque, vous devez être près du bâtiment pour capter le signal.

1. Sélectionnez le réseau « Public_Labelle »

2. Ouvrez votre navigateur, vous serez automatiquement dirigé vers la page de la MRC des Laurentides. **Cliquez** dans la case « J'accepte les conditions d'utilisations » et sur « Connectez ».

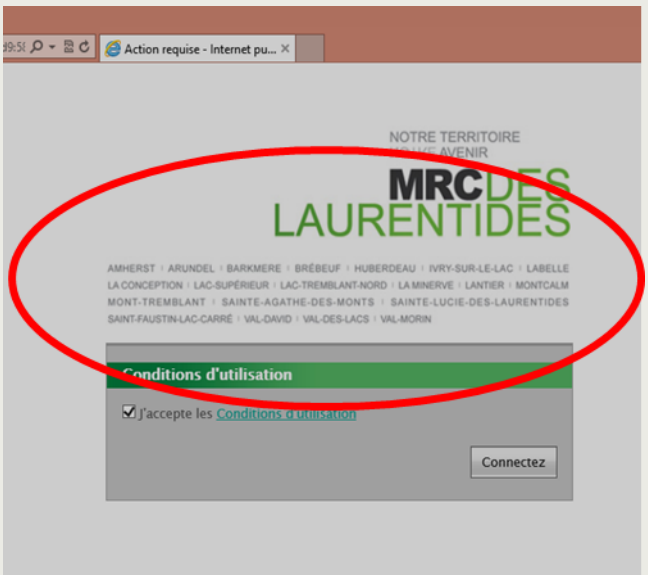

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

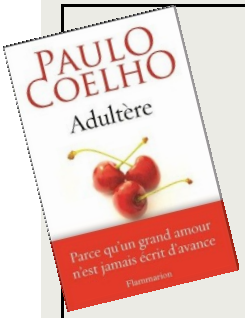

Auteur : Coelho, Paulo
Titre : Adultère

En Suisse, à l'occasion d'un entretien avec Jacob, personnalité politique qui fut son petit ami, Linda, journaliste de 31 ans, prend conscience qu'elle l'aime toujours et que sa vie d'épouse, de mère de famille et sa carrière ne la satisfont plus.

Auteur: Wilhelmy, Pascale
Titre: Ces mains sont faites pour aimer

«Trouver une religion. Me mettre à la boxe. Lui faire éclater le nez. Le premier jour de mars était vierge. Intouché. Il n'y avait ni réunion, ni projet. Une journée blanche, sans horizon. La page est maculée maintenant. Je n'ai pas emprunté mon écriture appliquée. Celle des cartes de souhaits ou des rares mots intimes. Celle que j'ai désapprise. Les traits sont résolus. Le mois sera chargé. J'ai deux ou trois braises à étouffer. Des feux à éteindre. Et je ne suis plus une enfant». L'année sera belle. Julia en a fait la promesse. Malgré sa peine. Malgré la rage qu'elle porte. Avec une écriture sensible et dépouillée, Pascale Wilhelmy trace la quête d'une femme qui veut faire la paix avec son passé. À tout prix. Par tous les moyens.

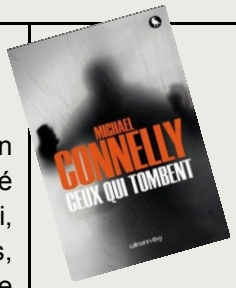

Auteur : Connelly, Michael
Titre : Ceux qui tombent

Harry Bosch est de retour pour une nouvelle enquête. Cette fois-ci, il s'agit d'élucider une affaire de viol ayant eu lieu des années auparavant, et le meurtre ou le suicide d'un homme défenestré qui n'est autre que le fils du conseiller Irving: l'ennemi juré de l'inspecteur.

Auteur : Roy, Nathalie
Titre : Skinny jeans et crème glacée à la gomme balloune
Vol. 1 de la série: La vie sucrée de Juliette Gagnon

Une toute nouvelle série s'amorce avec la fille de Charlotte Lavigne, Juliette Gagnon, jeune femme dans la vingtaine, qui travaille comme photographe pour un studio renommé. Juliette est à la recherche du grand amour, mais elle a plutôt le don d'attirer les mauvais partis: le gars qui ne veut pas s'engager, celui qui a deux blondes en même temps ou encore le père d'une amie. Bref, ses histoires de cœur sont catastrophiques. Pourtant, sa vie serait simple si elle réalisait que l'amour se trouve peut-être tout près d'elle. Comme sa mère, Juliette est une fille intense, autant dans ses relations avec ses copines, Marie-Pier et Clémence, que dans son travail. Appelée à photographier des vedettes, elle a le don de se mettre les pieds dans les plats. Amusante, directe et un brin immature, elle fonce dans la vie pour obtenir ce qu'elle veut. Entourée de personnages attachants, Juliette vivra des aventures peu banales, loufoques, parfois même surréalistes, un peu trop souvent au goût de ses amies. Malgré cela, sa carrière prendra-t-elle de l'essor? Trouvera-t-elle enfin l'amour?

L'inauguration de notre centre communautaire approche!

Municipalité de Labelle

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU 7 NOVEMBRE PROCHAIN!

De grosses surprises vous attendent!
Un événement haut en couleurs!
Il faut être présent!!!

Souper de reconnaissance des bénévoles

19 septembre 2014, 18h à la salle Wilfrid-Machabée

Pour tous les membres des C.A. des organismes reconnus par la Municipalité, ce souper de reconnaissance est pour vous!

Il faut s'inscrire avant le 1er septembre
819 681-3371 poste 5009

PARE FEU DU CHEF

Un million d'arbres...

Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes. Fred a trouvé un vieux bouquin dans le grenier de son oncle. Un livre sur les incendies. « Bien sûr, mon oncle était pompier! » se dit-il. En le feuilletant, il est tombé sur ces mots : ...un million d'allumettes...

Il s'installe confortablement et poursuit sa lecture. « Le premier feu de forêt répertorié par nos historiens est celui du 30 mai 1686, rapporté par Pierre de Troyes dans son journal d'expédition à la Baie d'Hudson. » Il y raconte qu'un fort grand vent fit courir avec impétuosité dans le bois quelques feux que ses hommes avaient allumés précédemment. Ils furent rapidement encerclés et, n'eût été la proximité d'un petit lac, ils auraient tous trépassé. « Le feu y devint si furieux que les flammes passèrent comme un torrent par-dessus nos têtes et allumèrent le bois de l'autre côté du lac », raconte l'explorateur.

Fred relève la tête. Ça ne date pas d'hier que les hommes sont responsables des feux de forêts! Il vient de lire dans Internet que près des trois quarts des feux de forêts sont causés par l'homme. Des centaines d'incendies ravagent nos forêts chaque année et, parmi eux, plusieurs peuvent atteindre les abords des municipalités. Les activités récréatives, les opérations forestières, les résidents eux-mêmes peuvent donc provoquer un incendie qui ravagera des centaines, voire des milliers d'hectares de forêt. Et de plus en plus de secteurs résidentiels se rapprochent des forêts.

Parlant d'activités récréatives, Fred part en camping cette fin de semaine. Il décide de noter ce qu'il doit faire avant et durant son séjour en forêt.

D'abord, Fred vérifiera l'indice de danger d'incendie. Il peut le trouver dans le site Internet de la SOPFEU. Si l'indice-o-mètre indique « bas », c'est que le combustible, comme les brindilles, les feuilles et les branches, s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et se contrôle facilement. Si l'indice est modéré, c'est que le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien. L'indice est élevé lorsque le combustible s'enflamme facilement et lorsque le feu se propage en peu de temps.

Il est difficile à contrôler. Lorsque le combustible s'enflamme facilement à partir d'une petite source de chaleur, l'aiguille de l'indice-o-mètre indique extrême. Le feu se propage alors à grande vitesse, comme le raconte Pierre de Troyes dans le livre. Il peut devenir incontrôlable. Pour l'instant, Fred constate sur le site Web de la SOPFEU que pour la région où il va en camping, l'indice est bas. Tout de même, il sait qu'il doit demeurer prudent.

Une fois sur place, Fred devra choisir un endroit dégagé et à l'abri du vent pour installer son camp. Les arbres doivent être suffisamment loin, trois mètres minimum, surtout les conifères qui s'enflamment facilement, comme des allumettes! Idéalement, il sera près d'un cours d'eau ou d'un lac.

Lorsqu'il aura monté sa tente, il nettoiera dans un rayon d'un mètre l'emplacement choisi pour son feu et creusera jusqu'au sable. En effet, il faut éviter de faire un feu sur de la terre noire. Elle permet au feu de se propager. Par la suite, Fred déposera des brindilles sèches au centre de son emplacement pour allumer le feu. Il ne faut surtout pas utiliser de l'essence comme accélérant. Ça pourrait faire boum! Il ajoutera ensuite du bois sec et conservera son feu le plus petit possible, un mètre de hauteur environ. Ainsi, il en gardera plus aisément le contrôle.

Très important, le feu doit demeurer constamment sous surveillance. Pour ce faire, Fred aura fait un tas de bois non loin de là pour alimenter son feu. Ainsi, il pourra s'approvisionner en combustible sans avoir à le quitter des yeux. Il serait approprié pour lui d'avoir à portée de la main une pelle ou un râteau pour éteindre les tisons. Et lorsqu'il sera temps d'aller au lit, ou plutôt au sac de couchage, Fred brassera bien les cendres et versera de l'eau, beaucoup d'eau, et s'assura que le feu est bien éteint.

La prudence est parfois si facile! Beaucoup plus que de gérer un incendie qui pourrait prendre des proportions incroyables. « Quand j'y pense, d'un simple feu de camp pourrait naître un drame terrible », se dit Fred. Ce serait un drame pour la forêt et pour les résidents du secteur. Il regarde le paquet d'allumettes qu'il mettra dans son sac à dos. Il pense aux mots de tout à l'heure qui prennent maintenant tout leur sens. Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes, mais il suffit d'une allumette pour brûler un million d'arbres…

PARE FEU DU CHEF… SUITE…

Les Pièces pyrotechniques
(feux d'artifices)

Pour d'autres, les pièces pyrotechniques représentent une façon agréable d'illuminer ces soirées passées en famille. Les enfants, surtout, apprécient ce genre de spectacle. Qu'il est agréable de voir le bonheur et la joie illuminer leur visage! Avant d'utiliser ces feux d'artifice de type familial, consultez votre municipalité. Là encore, la réglementation en interdit peut-être l'usage. Si oui, vérifiez que vous répondez aux conditions d'utilisation (par exemple, avez-vous un espace suffisant pour utiliser ces feux). Lisez bien les instructions du fabricant pour chaque feu d'artifice car elles diffèrent d'un type à l'autre. Allumez les feux un à la fois. Ne laissez jamais de feux d'artifice à de jeunes enfants. Gardez toujours de l'eau à portée de la main. Allumez-les toujours à une bonne distance des spectateurs et de tout bâtiment ou matériau combustible. NE TENTEZ PAS d'allumer de nouveau un feu qui s'est éteint. Et si cela vous est possible, faites donc appel à un expert!

Vous connaissez les feux de Bengale utilisés lors des anniversaires? Ils ne sont pas aussi inoffensifs qu'on le croit. On ne devrait jamais mettre dans les mains d'un enfant ce type de feux : ils représentent un risque important pour les vêtements ou d'autres matières inflammables. Et savez-vous que la température des feux de Bengale peut atteindre 1 200 degrés Fahrenheit? Sérieuses brûlures en vue! Soyez prudents!

Comme prudence est mère de sûreté, c'est en étant prudents qu'on évite tout danger. Maintenant que nous en savons un peu plus sur la sécurité entourant ces petits plaisirs de l'été, passons d'agréables soirées à regarder tout ce qui brille... feux ou étoiles.

Attention! Saviez-vous que les produits d'entretien ménager commerciaux contiennent des substances toxiques qui peuvent nuire à votre santé et celle de l'environnement?

Par exemple, les désodorisants d'atmosphère contiennent du paradichlorobenzène, un composé classé cancérigène qui peut endommager le système nerveux, les reins et le foie. Les nettoyants et dégraissants multi-usages contiennent quant à eux du 2-butoxyéthanol (éther de glycol), pouvant causer des problèmes de fertilité. D'autres substances telles que le formaldéhyde, l'acide chlorhydrique, la soude caustique et le toluène, qui se retrouvent dans les désinfectants, déboucheurs de canalisation et autres produits ménagers s'avèrent être des irritants pours la peau et les voies respiratoires.

Une solution possible qui est simple, efficace et économique consiste à fabriquer soi-même ses produits d'entretien ménager écologiques. Les ingrédients généralement employés sont le vinaigre, le bicarbonate de soude, le peroxyde d'hydrogène, le jus de citron et les huiles essentielles. Par exemple, pour nettoyer les vitres, vous pouvez simplement utiliser une solution moitié eau moitié vinaigre. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur le web pour tout type d'alternative que vous souhaitez réaliser.

Nettoyant multi-usage maison

Ingrédients
- 1 litre d'eau tiède (ne doit pas être bouillante)
- 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude
- 1 cuillerée à soupe de vinaigre blanc
- 7 gouttes d'huile essentielle de votre choix

Verser le bicarbonate dans un contenant vaporisateur à l'aide d'un entonnoir et ajouter l'eau. Dans un verre, préparer le mélange de vinaigre et d'huiles essentielles. Verser cette solution dans le contenant, fermer et secouer.

Source : Montevi, Béatrice. 2009. Vertus, secrets et bienfaits du bicarbonate. Paris : Anagramme éditions, 160 p.

La patrouille environnementale

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DU MOIS D'AOÛT

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 18 août 2014, trois demandes de dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Demande #2014-017 : Une dérogation de 0,9% sur le coefficient d'occupation pour la construction d'un garage, sur le lot 4B-P, rang I, dans le canton de Joly, situé au 4674, chemin du Lac-Bélanger;
- Demande #2014-018 : Une dérogation mineure de 3,8% sur le coefficient d'occupation pour la construction d'un garage et l'agrandissement du bâtiment principal, sur le lot 161, rang F, dans le canton de Labelle, situé au 17065, Rive Ouest du Lac Labelle;
- Demande #2014-023 : Une dérogation mineure de 0,78% sur le coefficient d'occupation et de 27,32 m^2 sur la superficie pour la construction d'un garage, sur le lot 9A-2, rang 1, dans le canton de La Minerve, situé au 8088, chemin du Lac-Labelle.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

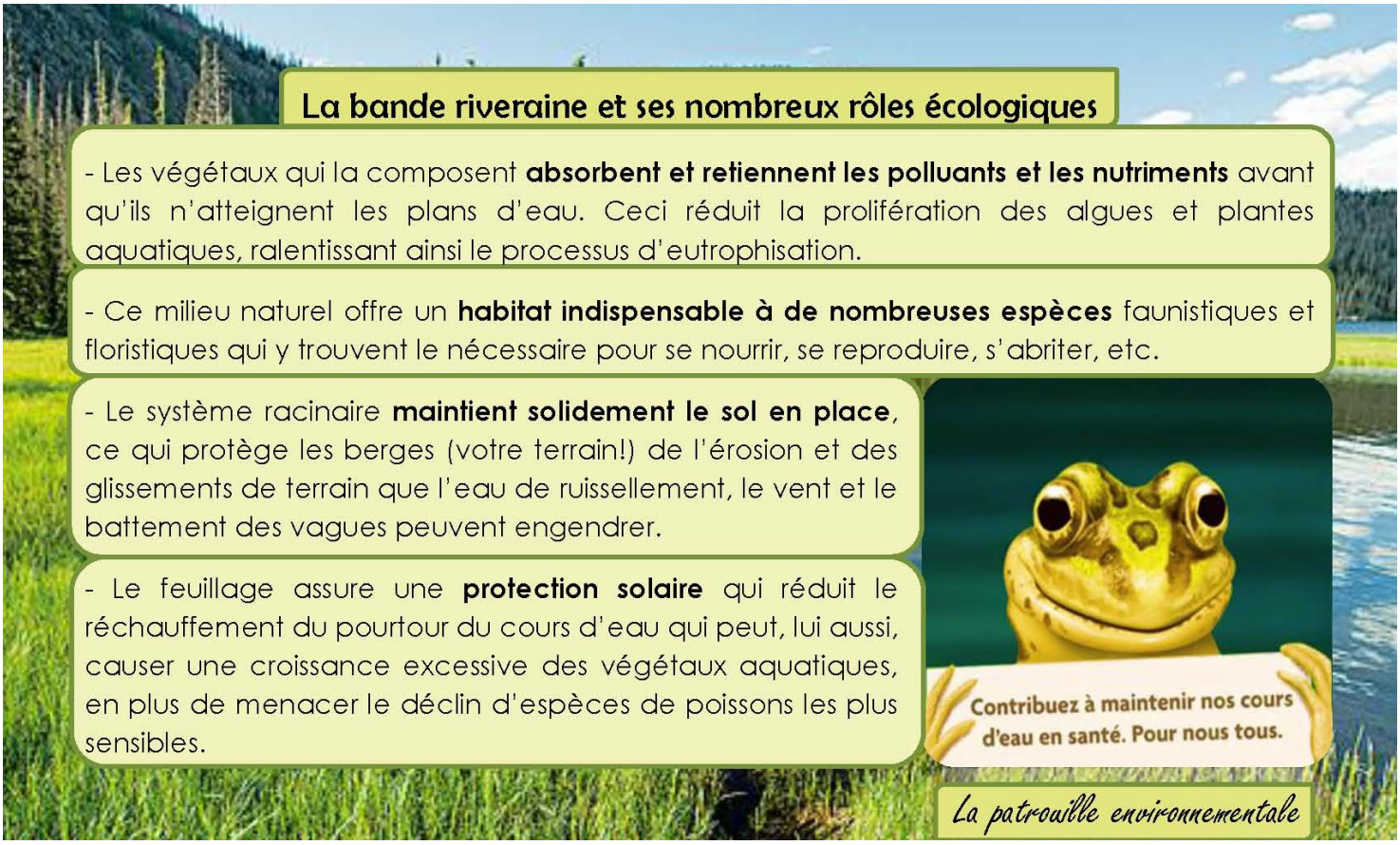

Herbe à poux

L'arrivée de la saison estivale rime avec allergies saisonnières pour une grande partie de la population. Nous ne pouvons ignorer le fait que 15% des résidents de la région des Laurentides souffre d'allergies à l'herbe à poux. En plus de causer une atteinte à la qualité de vie des personnes atteintes, l'herbe à poux coûte très cher en soins de santé, médicaments et absentéisme. Uniquement pour la région des Laurentides, ces coûts sont estimés à 12,6 millions par année. Une récente étude réalisée au Québec a démontré qu'une action concertée dans la lutte à l'herbe à poux, entre les municipalités et leurs partenaires, permettait de réduire de 50% l'intensité des symptômes chez une personne sur deux.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Marianna Angela Pelosse, responsable adjointe, poste 5008, Marc Blaquière, directeur, poste 5007

****

Achat Local

Cette saison, découvrez notre magnifique région par ses saveurs et ses produits de qualité en favorisant l'achat local. L'achat de produits certifiés « Aliment du Québec » et l'achat de produits de fermes du Québec sont à la fois des gestes pour l'environnement et pour l'économie d'ici.

Quels sont les avantages d'acheter localement?

- **Pour des produits plus goûteux, plus frais et d'une plus grande qualité nutritionnelle**
- **Pour encourager les agriculteurs québécois et soutenir notre économie locale**
- **Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments**
- **Pour encourager la création d'emplois**

Comment transformer les fruits et légumes pour bien manger durant toute l'année?

- **Faire des cannages et des conserves avec les fruits et les légumes**
- **Laver et couper vos aliments puis les congeler**
- **À l'automne, privilégiez l'achat de fruits et les légumes de saison**

Merci,

La patrouille environnementale

Pour bénéficier du beau temps et faire de l'exercice, les activités et sports de plein air sont tout indiqués. Cet été, profitez des lieux intéressants à visiter dont la municipalité de Labelle regorge. Les parcs et le Sentier national, lequel inclut les sentiers Alléluia, l'Héritage, l'Expédition, Cap 360 et le Mont-Gorille, sont parfaits pour les pique-niques et la randonnée. De plus, la rivière Rouge permet aux résidents de pratiquer plusieurs sports tels que le canot, le kayak, la luge d'eau, la pêche, etc. Pour se baigner et explorer la nature, rien de mieux que de se rendre au lac Caché, un site gratuit pour les résidents de Labelle. Il est aussi possible de faire de la plongée sous-marine, de l'équitation et du camping dans la région. En plus, les installations de la Municipalité vous permettent de pratiquer le tennis, le baseball, le soccer et le basketball. En définitive, toutes les raisons sont bonnes pour aller jouer dehors.

La patrouille environnementale

SUBARU IRONMAN CHAMPIONNAT MONT-TREMBLANT QUÉBEC
SUBARU IRONMAN 70.3 MONT-TREMBLANT QUÉBEC

IRONMAN

Grand besoin de bénévoles

17 août 2014

7 septembre 2014

C'EST LE TEMPS DE SE MOBILISER!!!

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer le succès et la sécurité de ces événement pour la station qui sera située à Labelle!

Contactez-nous au 819-681-3371
Claire Coulombe, poste 5004 – 17 août 2014
Marie-France Turpin, poste 5002 – 7 septembre 2014

TOURNÉE sports experts Présentée par BANQUE NATIONALE 2014

PRÈS DE 8 500 $ EN PRIX À GAGNER*

DU TENNIS AMUSANT POUR TOUS !

Enfant ou adulte, débutant ou expert? C'EST GRATUIT !

Rendez-vous au

TERRAIN DE TENNIS
LE 7 AOÛT 2014 EN AVANT-MIDI.

OUVERT À TOUS!

Essayez les nouveaux modèles de raquettes

Babolat DIADORA HEAD W

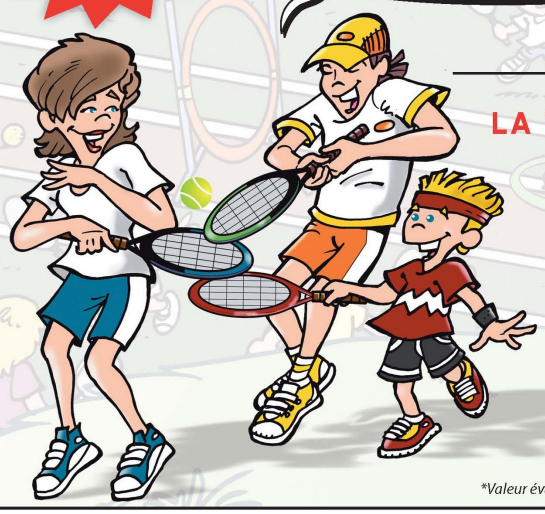

LA TOURNÉE S'ARRÊTERA CHEZ VOUS BIENTÔT, NE LA RATEZ PAS !

UNE RÉALISATION DE : TENNIS QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC : sports experts, BANQUE NATIONALE, Éducation, Loisir et Sport Québec, HONDA

*Valeur évaluée selon le prix de détail.

Chambre de Commerce de Labelle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

On a chanté la St-Jean en famille à la Gare de Labelle

Lundi 23 juin dernier en soirée.

Labelle, le 30 juin 2014 – Quelques 300 personnes se sont rassemblées à l'extérieur de la Gare de Labelle afin de célébrer leur fierté d'être Québécois et à chanter avec François Guy, Manuel Brault et sa conjointe Marie-Josée Bélanger une trentaine de chansons choisies parmi les plus belles de l'histoire de notre chanson québécoise. Organisée par la Chambre de Commerce de Labelle, en partenariat avec la Municipalité de Labelle et la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), cette soirée a connu un grand succès.

La Chambre de Commerce de Labelle qui en est à sa première année d'existence, a décidé de remettre sur la carte la Fête nationale du Québec, en collaboration avec la Municipalité de Labelle. « Il n'aura suffi que d'un appel de François Guy, un résident saisonnier de Labelle, qui nous a proposé gracieusement de donner un spectacle en compagnie de ses partenaires de toujours, pour que nous décidions de tenir cette soirée de la St-Jean qui se voulait une petite fête intime » aux dires de monsieur Yvon Cormier, président de la Chambre de Commerce de Labelle.

Au nom de ses collègues du comité organisateur, monsieur Cormier salue l'excellente performance de ses artistes et les remercie chaleureusement de nous avoir offert gracieusement cette soirée qui fut magique. « Je ne saurais passer sous silence la précieuse collaboration de nos partenaires, la Municipalité de Labelle et la SACEF pour leur appui, leur support financier et surtout pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et qui a permis aux citoyens de Labelle et des environs de célébrer leur fierté d'être québécois. Merci également à mes collègues du CCL, aux gens d'affaires, aux nombreux bénévoles ainsi qu'à messieurs Stephen Potts et Bernard Vézina du Service des incendies de Labelle, qui ont grandement contribué au succès de cette soirée. Enfin, un merci tout spécial à Claude Dumontier, directeur du Musée de la Gare et à ses collègues qui nous offert leurs locaux et les facilités. »

- 30 -

Pour information :

Michèle Pédemay, Attachée de presse, Chambre de Commerce de Labelle, Tél. : 819.686.2617, Cell. : 514.984.3004, mpedemay@hotmail.com

Municipalité de Labelle

CONCOURS DE PHOTOS

Commerçants et citoyens: à vos caméras!

Vous avez jusqu'au **30 septembre pour nous surprendre!** Envoyez-nous vos photos, prises à travers le territoire de la Municipalité de Labelle. Des photos de votre commerce, plates-bandes, employés au travail, randonnées en montagne, en vélo, terrasse d'un restaurant, etc.

Prix commerçant: une publicité de votre commerce via les différentes plateformes municipales
Prix citoyen: un bon rabais d'une valeur de 50 $ au commerce labellois de votre choix

Une pré-sélection sera effectuée par un comité de sélection.
Vous pourrez, ensuite, lors de l'inauguration du Centre communautaire du 7 novembre prochain, voter pour vos photos préférées!!

*** Pour être admissibles, les photos doivent être récentes, n'avoir jamais été déposées lors d'un précédent concours de la Municipalité et n'avoir aucune date d'inscrite sur celles-ci!*

originalité

Faites parvenir vos photos accompagnées de votre nom et vos coordonnées à:
ggaudreau@municipalite.labelle.qc.ca

*Ce concours s'adresse aux commerçants et résidents labellois. Tous les commerces et citoyens acceptent, en participant au concours, de céder leurs droits pour utilisation future par la Municipalité, et ce, pour toutes les photos envoyées!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

MAISON DES JEUNES DE LABELLE

Semaine du 4 août 2014

Lundi 4 août	Glissades d'eau Calypso
Jeudi 7 août	Horaire régulier de 17 h à 21 h

Semaine du 11 août 2014

Lundi 11 août	Équitation au ranch Mar-Ma (13 h)
Mardi 12 août	Soirée tennis 17 h à 21 h
Mercredi 13 août	17 h à 21 h
Jeudi 14 août	Parc du Mont-Tremblant – randonnée pédestre/canot et autres activités (10 h)

CAMPAGNE DE FINANCEMENT – LAVE AUTO

Date :	Samedi 16 août 2014
Lieu :	Station service Sonic/Dépanneur Labelle
Heures :	10 h à 17 h
Coût :	5 $ pour les autos 10 $ pour les mini fourgonnettes

Semaine du 18 août 2014

Mardi 19 août	Rencontre avec Luc Pelot – CJE – Emploi/Voyages/Études 17 h à 21 h
Mercredi 20 août	Paintball – Fort Ouest inc. Arundel (13 h)
Jeudi 21 août	17 h à 21 h
Vendredi 22 août	15 h à 22 h

Les billets sont déjà en vente auprès du personnel de la MDJ, du conseil d'administration et des jeunes.

Pour plus d'informations sur la Maison des jeunes et ses activités n'hésitez pas à communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :
819-686-3434
mdjlabelle@hotmail.com

Janick Nantel, Coordonnatrice

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Tous nos vêtements, souliers et sacs à mains pour toute la famille seront réduits de
MOITIÉ PRIX ou
VOUS REMPLISSEZ UN SAC
ET VOUS NE PAYEZ QUE 5$

Du 11 au 15 août 2014

127 rue du Collège, Labelle
819-686-1878

Venez nous voir !

CLUB QUAD IROQUOIS

Épluchette de blé d'inde

Quand: 16 août 2014
Lieu: parc de la gare de Rivière-Rouge
Heure: 11h à 15h
Coût: blé d'inde, croustille, hot-dog et breuvage en vente 3$ pour 2 choix.

Tous les bénéfices sont remis à la Fondation du Cancer du sein du Québec.

Venez encourager cette cause.

** Carte de membre de la FQCQ requise**

Pour information: 819-686-1414 ou www.clubquadiroquois.com

Tournoi de gof : 2e édition : 4 juillet 2014

La Chambre de commerce de Labelle a tenu son 2e tournoi de golf le vendredi 4 juillet au Club de golf de Nominingue. La température était idéale et environ 80 joueurs se sont donnés rendez-vous.

Monsieur Gilbert Brassard, maire de Labelle, a prononcé un court discours de circonstance et a souligné le travail constant de la Chambre de commerce de Labelle afin que ses collaborateurs, que sont les entreprises, les commerces, le conseil municipal et les différents organismes, restent chez-nous, en bonne santé financière et que notre belle Municipalité continue d'être attrayante pour de nouveaux partenaires, vivante et active pour toute la communauté.

Le président d'honneur, monsieur Réjean Nantel, directeur de Promutuel, s'est dit fier de la participation de son entreprise et a tenu à faire part, de façon personnelle, de son attachement à sa communauté.

Le président de la Chambre de commerce a souligné l'importance de chacun des citoyens et surtout de nos commerçants et entrepreneurs pour que Labelle reste le cœur des Laurentides. Il a remercié chaleureusement tous les participants qui ont fait de cette journée un succès et a souhaité renouveler l'expérience l'an prochain.

****

40 ans :

La Chambre de commerce a souligné au cours des mois précédents, les 40 ans de quelques commerces de Labelle dont l'entreprise Meubles Yvan Piché à qui nous offrons nos sincères félicitations.

Francine Bisson, coordonnatrice

Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge 2014

Desjardins
Caisse de la Rouge

MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (3e édition)
Dimanche 12 octobre 2014

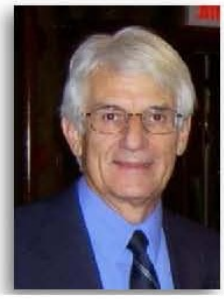

Michel Portmann, Olympien et ancien entraîneur de Bruny Surin

Plein air Haute-Rouge vous invite à participer à sa troisième édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge qui se tiendra, encore cette année, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de la Municipalité de Nominingue.

Vous pourrez vous dépasser dans l'une des cinq épreuves inscrites au programme, tel que;

Marathon (42,195 km) ♦ Demi marathon (21,0975 km) ♦ 10 km ♦ 5 km ♦ 2,5 km

POUR DÉTAIL ET INSCRIPTION www.marathondelarouge.ca

Sanctionné par
Fédération québécoise d'athlétisme
Parcours certifiés

Formulaire disponible à la réception de l'hôtel de ville des localités suivantes:

L'Ascension----Labelle----La Macaza----Nominingue----Rivière-Rouge
Possibilité d'y déposer votre inscription *(Formulaire disponible sur le site Internet)*

Par la poste à l'adresse suivante :
Plein air Haute-Rouge
a/s **Inscription** Marathon
CP 4716
Rivière-Rouge, J0T 1T0

Samedi 11 octobre -Souper conférence avec Monsieur Michel Portmann, pédagogue dans l'âme
Lieu : Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, 1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge
Coût : 20$ *(18 ans et plus)* 10$ *(6 à 17 ans)*
Les places sont limitées.

POUR INFORMATION : Consulter notre site Internet www.marathondelarouge.ca ou communiquer avec nous.
Courriel : marathonvalleedelarouge@gmail.com Téléphone : 819 275-2577

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE SENTIER DE LA RÉUSSITE!

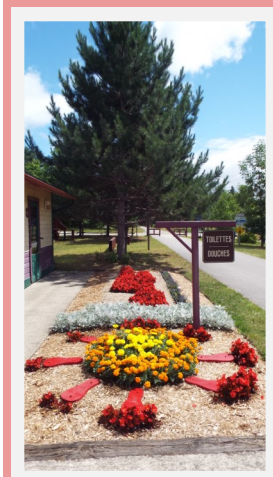

Ce sentier est en réalité une mosaïque de fleurs. Il a été conçu et aménagé par tous les élèves de l'école Le Tremplin à Labelle. Il est présentement à la droite de la Gare près des toilettes. Nous vous encourageons fortement à aller apprécier le travail des jeunes de notre village. Nous avons pu réaliser ce merveilleux projet grâce aux élèves, au comité d'horticulture de Labelle, aux enseignants, aux parents et à la municipalité.

Nous en profitons pour remercier tous ces gens.

FONDATION ÉCOLE LE TREMPLIN

Que vous soyez parent, membre de la communauté, représentant du milieu des affaires, représentant d'organismes publics ou communautaires, intéressé par la réussite et le développement des élèves de l'école Le Tremplin, nous vous invitons à :

l'assemblée générale annuelle de la Fondation de l'école Le Tremplin qui aura lieu le **mardi 2 septembre 2014 à 19h** au gymnase de l'école Le Tremplin.

Nous vous attendons en grand nombre.

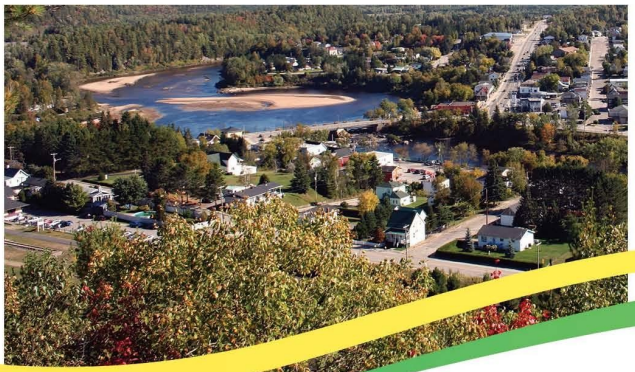

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
08	**07**		Tournée Sports experts		Terrain de tennis
08	**11 au 15**		Vente moitié prix ou un sac pour 5 $	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
08	**14**	**19h**	Rencontre pour le projet culturel « Je pARTicipe!	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
08	**16**	**11h à 15h**	Épluchette de blé d'inde	Club quad Iroquois	Parc de la gare à Rivière-Rouge
08	**23**		Fin du Club de lecture du rat Biboche	Municipalité de Labelle	Bibliothèque municipale
09	**02**	**19h**	Assemblée générale annuelle	Fondation école Le Tremplin	Gymnase de l'école Le Tremplin
09	**13**	**10h à 16h**	Labelle… rassemblée à la gare!	Municipalité de Labelle	Sur le site de la gare
09	**19**	**18h**	Souper reconnaissance des bénévoles	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
10	**12**		Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge	Plein air Haute-Rouge	
11	**07**		Inauguration du Centre communautaire	Municipalité de Labelle	Centre communautaire

DATE DE TOMBÉE ET DE PARUTION DE LA PROCHAINE ÉDITION

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 15 août 2014
Date de parution 3 septembre 2014

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.